



## ADDITIF

N° 001 /A/CREN/SG DU 19 JUIN 2025

### AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°001/ASMI/CREN/CIPM-EN/2025 DU 12/06/2025, POUR LE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES EQUIPEES ; D'UNE CLOTURE DE 800 ML ; D'UN BLOC DE LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS ; D'UN BLOC ADMINISTRATIF EQUIPÉ EN MEUBLES DE BUREAU ; D'UN SYSTEME D'ELECTRIFICATION ET D'ADDUCTION EN EAU POTABLE A PARTIR DE L'ENERGIE SOLAIRE ET LA PROTECTION A TRAVERS LA PLANTATION DE 500 ARBRES AU CES DE FADARE, ARRONDISSEMENT DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

No Crédit: IDA N°72130- CM

AU LIEU DE :

#### 8- DEPOT DE L'ASMI ET ÉCLAIRCISSEMENT

Les manifestations d'intérêt doivent être déposés soit en personne au Secrétariat Général du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, par la poste, ou par courriel, aux adresses ci-dessous au plus tard le 27/06/2025, Djarengol Pitoaré, BP :500 Maroua; Téléphone : +237 222 29 01 50/ 222 29 01 51 ; Email : [conseilregionalen@gmail.com](mailto:conseilregionalen@gmail.com) avec copie à [coordo.ucrprolog@minddevel.gov.cm](mailto:coordo.ucrprolog@minddevel.gov.cm) ; [nomessit2015@gmail.com](mailto:nomessit2015@gmail.com), site web : [www.cren.cm](http://www.cren.cm)

LIRE :

#### 8- DEPOT DE L'ASMI ET ÉCLAIRCISSEMENT

Les manifestations d'intérêt doivent être déposés par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 27/06/2025 à 12 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis. Taille et format des fichiers.

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Le reste sans changement

Maroua le, 19 JUIN 2025

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL  
(Maître d'Ouvrage)



**Copie :**

- ✓ SG/CREN ;
- ✓ DRMINMAP/EN ;
- ✓ DG/FEICOM ;
- ✓ CA/FEICOM/EN ;
- ✓ ARMP/EN (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-CREN ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.